



REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-erre et Le Theil-sur-Huisne*

Val-au-Perche, le 19 juin 2026

À l'attention des parents d'élèves des écoles de
Val-au-Perche

Objet : adaptation de l'accueil scolaire face à la vague de chaleur – lundi 22 et mardi 23 juin 2026

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Météo-France prévoit des épisodes caniculaires particulièrement intenses pour le début de la semaine prochaine, notamment les lundi 22 et mardi 23 juin 2026.

Face à ces prévisions, ma responsabilité de Maire est de veiller à la fois à la santé de vos enfants et au soutien indispensable que la Municipalité doit apporter aux familles. C'est pourquoi, afin de ne pas pénaliser les parents qui travaillent ou qui ne disposent pas de solution de garde immédiate, je ne prendrai pas d'arrêté de fermeture des écoles de la commune : les établissements scolaires resteront donc ouverts.

Toutefois, pour le bien-être des enfants et en concertation étroite avec les services de l'Éducation nationale, nous avons décidé d'adapter l'organisation de ces deux journées : dans la mesure de vos possibilités, nous vous invitons fortement à venir récupérer vos enfants à 12h00 (après la classe du matin). Pour les familles qui ne disposent d'aucun mode de garde alternatif, vos enfants seront évidemment accueillis au sein de leur école.

Pour les enfants qui déjeuneront sur place, afin de prévoir les repas, je vous remercie de bien vouloir confirmer la présence de votre enfant par mail, aux restaurants scolaires concernés :

- école André Bardet :

cantineletheil.valauperche@gmail.com,

- école Jean et Marcelle Étournay :

cantinemale.valauperche@gmail.com.

- école Louis Dubruel :

cantinelarouge.valauperche@gmail.com.

Soyez assurés que les équipes éducatives, communautaires et municipales sont pleinement mobilisées pour adapter le rythme de la journée et privilégier systématiquement les espaces les plus frais et ombragés des bâtiments.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre responsabilité face à cette situation climatique exceptionnelle.

Nos services restent à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

